



Conseil Municipal du vendredi 26/04/2024

Le Conseil municipal s'est réuni le vendredi 26 Avril à 21h, sous la présidence de monsieur Bernard ROBERT, maire de la commune.

Présents : Murielle BAROU, Isabelle BOUQUET, Brigitte GAILLARD, Serge GIBERT, Marion GIRE - CABROL, Sylvain MERLE, Pierre PAILLER, Bernard ROBERT

Excusés : Christian JUST, Romain LHOSTE donne procuration à Isabelle BOUQUET, Cécilia SLACK-BERTRAND donne procuration à Bernard ROBERT, Yannick CHANAL donne procuration à Sylvain MERLE

Absent : Denis CORTIAL

Secrétaires de séance : Sylvain MERLE, Brigitte GAILLARD.

Ordre du Jour :

1. Approbation du PV du conseil municipal du 28 mars 2024

Le PV est adopté à l'unanimité

2. Validation des marchés et entreprises retenues pour la rénovation énergétique de l'école

Cinq lots ont été soumis à la consultation.

Le maître d'œuvre attribue des notes pour chaque entreprise en fonction de deux critères (le prix pour 60% et la valeur technique pour 40%)

TITRE DU LOT	ENTREPRISES	NOTE FINALE sur 100	MONTANT BRUT VERIFIE HT
Lot1 – Menuiseries extérieures	Chapuis Menuiserie	90.4	7 010.00
Lot2 – Isolation thermique extérieure	Bati group 43	88	39 123.00
	BF 43	72.57	52 665.5
	Multi bâtiment du Velay	72	52 161.50
	Concept innov	67.02	60 154.50
	Sun Façades	63.12	66 830.00
	Petrus Cros SN	41.71	99 013.00
Lot3 - Plâtrerie- peinture	Rénov Déco43	81.2	8 704.50
	Pays-Bordel	76.16	9 861.00
	Bati&Déco	68.04	13 044.70
	Ceton Cokelekli	64.74	12 274.40
	Petrus Cros SN	57.27	13 299.00
Lot4 - Chauffage– Ventilation	CF2C Chapuis	90	36 328.10
	Lashermes	87.9	37 647.60
	Helloburo	59.57	63 050.02
Lot 5 - Electricité	Raffier-Souveton	90	8 010.00
	Elec Jean	81.51	8 981.00
	Saby Electricité Générale	74.95	10 691.05
	Helloburo	55.47	15 771.00

Les entreprises retenues sont :

TITRE DU LOT	ENTREPRISES	OFFRE avec les options HT en €
Lot1 : Menuiserie extérieure	CHAPUIS Menuiserie	7 010.00
Lot2 : Isolation Thermique extérieure	BATI GROUP 43	47 003.00
Lot 3 : Platerie Peinture	RENOV DECO 43	10 860.50
Lot4 : Chauffage Ventilation	CF2 C CHAPUIS	49 573.90
Lot 5 : Electricité	RAFFIER SOUVETON	8 080.00
TOTAL		122 527.40

Les subventions se monteront à 120 000€ pour un coût total de 150 000 (travaux + maîtrise d'œuvre) Les travaux commencent en Juin.

Délibération : Après discussion, le conseil approuve à l'unanimité le choix des cinq entreprises choisies par le maitre d'œuvre.

3. Autorisation donnée au maire pour signatures de marché

Le conseil municipal doit autoriser le maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget, dans la limite du montant de 220 000€ HT.

Après discussion, le conseil municipal valide à l'unanimité l'autorisation donnée au maire pour la signature, dans la limite d'un montant de 220 000€ HT.

4. Achat de parcelles pour création de parking (place des Granges, école...) AR220-222-221-223-224-109 et AH 433

Ces achats concernent des parcelles pour créer un parking supplémentaire pour l'école ainsi que pour la réalisation de la voie de mobilité douce.

Stationnement vers l'école :

- Les deux premières parcelles AR220 -222 : 400 €
- Parcelle AE221 de 158 m2 de surface : 200 €
- Parcelle AR 223 1000 m2 : 1000€
- Parcelle A224 : 1200 €

Stationnement vers la Place des Granges

- Parcelle AE109 de 2600 m2 (qui appartient à trois propriétaires) : 3000€

Pour la voie douce l

- Parcelle AH 433 de 1200m2 : 500 € (prix proposé par le propriétaire).

Vote du conseil à l'unanimité pour l'achat des parcelles

5. Décision Modificative n°1

Il est nécessaire d'effectuer un virement de crédits en investissement.

Proposition de changement suivant :

DESIGNATION	DEPENSES		RECETTES	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Investissement	30 000€		-	-
D 2128/1038			-	-
D2152/1003		30 000€	-	-

La DM n° 1 est adoptée après vote à l'unanimité par le conseil municipal

6. Enfouissement des réseaux Télécom Rues de Céphée et de la Galaxie

Lors du conseil municipal du 28 mars 2024, il avait été considéré que l'estimation faite par Orange était trop élevée. Après négociation le devis a été revu à la baisse : il se monte maintenant à 28 929,64 € au lieu de 32 926,94 €.

Délibération à l'unanimité pour le dernier devis

7. Questions diverses

- Reprise des états d'abandon pour les concessions du cimetière. La commune reprend 5 emplacements.
- Le chardon bleu ouvre ses portes le samedi 27 avril avec la nouvelle équipe.
- Les élections européennes auront lieu le 9 juin. Les inscriptions des conseillers commencent pour tenir les urnes.
- Un fil (Orange Fibre) traverse la route vers le lotissement de Bramefond. Une déclaration sera faite auprès des services concernés.

La séance est levée à 22h 30.